

# Commission de Suivi du PGE Charente

27 janvier 2015



**EPTB Charente**

Institution interdépartementale pour l'aménagement  
du fleuve Charente et de ses affluents

# Ordre du jour

---

1/ Etat d'avancement de quelques actions du PGE

2/ Présentation des objectifs inscrits dans l'Avenant au PGE Charente

3/ Validation de l'Avenant au PGE

4/ Questions diverses

# 1/ Etat d'avancement de quelques actions du PGE

---

- Intervention de la Chambre d'Agriculture de Charente-Maritime  
*Valentin Pommier*
  
- Intervention de l'Observatoire Régional de l'Environnement  
*Amandine Ribreau*
  
- Intervention du Conseil Général de Dordogne  
*Johan Sees*
  
- Intervention du Conseil Général de Charente-Maritime  
*Kristell Pichodou*

# 2/ Avenant au PGE Charente

## Présentation des objectifs

---

### DEFINITION et OBJECTIFS

- « Actualisation » après 10 ans de mise en œuvre
- Inscrire les actions portées par les acteurs du territoire sur la période 2015-2018
- Préciser la gouvernance du PGE Charente
- Inscrire l'articulation avec les SAGE, PPG et CT

## 1.1.1. Les économies d'eau pour l'AEP

- Atteindre le volume objectif défini dans le PGE = baisse de *prélèvements toutes ressources confondues* de 10% par rapport au volume calculé pour la période juin-octobre dans l'état des lieux du PGE (35 million de m<sup>3</sup>). Plusieurs syndicats de distribution d'eau potable ont déjà atteint cet objectif.
- Prendre en compte la vulnérabilité de l'approvisionnement continu en eau potable, face aux problèmes quantitatifs / qualitatifs.
- Sensibiliser et informer les usagers pour accompagner la démarche de réduction des consommations par les collectivités compétentes.
- Transmettre les données de prélèvements au Tableau de bord du PGE (fréquence des relevés mensuelle).

## 1.1.2. Les économies d'eau pour l'industrie

- Pas de nouvel objectif par rapport au PGE (2004).

## 1.1.3. Les économies d'eau en agriculture 1/2

- Modernisation du matériel,
- Attention portée aux potentialités du sol (RFU),
- Information continue en période d'été et avertissements agricoles via les organismes uniques ou les chambres d'agriculture.
- Optimisation du volume alloué, par l'exploitant sur ses parcelles irriguées, intégrant la pénurie de la ressource et le risque élevé de défaillance ainsi que l'aptitude agronomique à l'irrigation dans une optique de développement agricole durable.

## 1.1.3. Les économies d'eau en agriculture 2/2

- Information sur les procédures contractuelles à destination de l'agriculture et sur les mesures agro-environnementales.
- Diagnostic personnalisé proposé par les Chambres aux irrigants présentant les consommations unitaires les plus élevées.
- Reconstituer un réseau opérationnel de stations témoins des prélèvements avec télétransmission (métrologie).
- *Soutenir* sur les secteurs très déficitaires, la faisabilité d'évolution des systèmes de production agricole vers des systèmes plus économes en eau.

## 1.2.1. Les études volumes prélevables

- Respecter les volumes et les échéances inscrits dans les arrêtés de notification.
- Vérifier à échéance la pertinence des VP.

## 1.2.2. Réduction des Volumes Autorisés

- Atteindre le volume objectif défini *dans les arrêtés VP*.
- *Coupler* à la notion de "volume autorisé" la notion de "débit autorisé" pour minimiser l'impact sur le régime instantané des cours d'eau. *(Déjà effectif via les tours d'eau élaborés par les OUGC). Cibler sur des portions de bassins problématiques pour lesquels la prise en compte des débits peut apporter un plus.*
- Stabiliser la définition de "prélèvement en nappe".
- Harmoniser la géolocalisation des prélèvements et la connaissance des volumes autorisés et consommés.
- Veiller à ce qu'en cas de pénurie, les restrictions s'opèrent de manière équitable *via l'harmonisation des arrêtés cadre*.

## 2.1.1. Entretien, maintenance des barrages

- Assurer le bon fonctionnement et la sécurité des ouvrages de Lavaud et de Mas Chaban
- Respecter le règlement d'eau de chaque ouvrage
- Poursuivre la coordination entre les deux propriétaires des ouvrages, *notamment sur l'anticipation et l'organisation des interventions.*

## 2.1.2. Etude de récupération des coûts

- Réaliser une étude de récupération des coûts durable du soutien d'étiage par les barrages de Lavaud et Mas Chaban.

## 2.2. Les retenues de substitution <sup>1/2</sup>

---

- *Réaliser les projets de retenues de substitution*
- Atteindre l'objectif fixé dans le protocole d'accord signé en 2011 entre l'Etat et la profession agricole : création de 11Mm<sup>3</sup>, affecté à la résorption du déficit et à la compensation des prélèvements existants.
- Accompagner les maîtres d'ouvrage dans la constitution des dossiers, la réalisation et la gestion des RS.
- Retour d'expérience des premiers projets : état de remplissage, modalités de remplissage, soutien à une agriculture durable et diversifiée, effet sur les milieux, participation au respect du DOE, financement, montage des dossiers, ...

## 2.2. Les retenues de substitution 2/2

- Définir les conditions de réussite et les diffuser, *nécessité d'une feuille de route unique et pérenne pour la définition des conditions de réussite*
- Mesurer les effets cumulatifs de la présence de retenues de substitution sur un bassin versant
- Définir le "cahier des charges" des modalités de gestion des retenues (remplissage) et de prise en compte des aspects environnementaux, pour intégration aux futurs PAGD des SAGE Boutonne et Charente
- *Adosser à ces RS, les projets de territoire « gestion quantitatif ». Définir le niveau d'ambition attendu.*

## 2.3. Le projet expérimental « Diguette »

- Préciser les objectifs du projet *et les bénéficiaires*
- Définir le protocole d'expérimentation répondant aux objectifs et réaliser les études préalables
- Etudier la faisabilité du projet expérimental et mettre en place les modalités
- *Vérifier que la réalisation du projet expérimental n'aura pas d'impact irréversible*
- Réaliser l'expérimentation et un suivi permettant de statuer sur les bénéfices pour le soutien d'étiage

## 3.1. L'aménagement des versants

---

- Valoriser les potentialités des « infrastructures naturelles »
- *Les actions associent étroitement les SIAH et les propriétaires fonciers.*
- Réaliser des opérations expérimentales sur de petits bassins versants pour statuer sur les gains attendus
- Capitaliser les résultats obtenus sur des sites pilotes pour une mise en œuvre sur d'autres bassins affluents de la Charente.

3 - Agir sur le fonctionnement du BV

## 3.2. L'aménagement du lit des cours d'eau 1/2

- Mieux qualifier les liens, sur le bassin Charente, entre gestion quantitative et aménagement des cours d'eau

### OUVRAGES et OBSTACLES A L'ECOULEMENT

- *Travailler avec les SIAH (lien PPG)*
- Informer sur les interac° entre ouvrages, les risques et obligations légales, auprès des élus, propriétaires et usagers des moulins
- Diagnostiquer l'impact de la dégradation /défaut d'entretien des ouvrages sur les crues et l'étiage sur les secteurs les plus sensibles
- Anticiper les conséquences attendues du relèvement des débits réservés en 2014
- Identifier les cours d'eau au fonctionnement qualifié d'atypique, et où il y aurait un intérêt à moduler les débits réservés sur l'année

3 - Agir sur le fonctionnement du BV

Demande

Ressource

Gérer l'étiage

Gérer la crise

Connaissance

Communication

## 3.2. L'aménagement du lit des cours d'eau 2/2

- Mieux qualifier les liens, sur le bassin Charente, entre gestion quantitative et aménagement des cours d'eau

### ETANGS NON DECONNECTES

- Plans d'eau (secteurs à forte densité à l'amont) : organiser la gestion / définition cohérente des débits réservés sur un secteur donné, hiérarchiser les mises en conformité

### ZONES HUMIDES

- Maintenir en eau des zones humides.
- Restaurer des zones humides, *là où cela est le plus judicieux*

3 - Agir sur le fonctionnement du BV

### 3.3. L'aménagement et la gestion des marais

- Remplir au maximum les canaux dès le printemps
- Etudier l'opportunité de créer du stock supplémentaire
- Limiter l'alimentation des tonnes de chasse
- Animer une concertation sur le partage de l'eau du canal de l'UNIMA alimentant les marais
- Mettre en œuvre le Schéma de gestion Charente aval :
  - Estimation précise des dérivations vers les marais en aval, proposition d'une stratégie de partage de la ressource
  - Installation de dispositifs de régulation (vannages)
  - Identification des besoins minima
- Réviser les règlements d'eau sur la Boutonne aval.

3 - Agir sur le fonctionnement du BV

## 3.4. L'aménagement des zones urbaines

- Intégrer les enjeux du PGE (*limitation du ruissèlement, au profit de l'infiltration et de la réalimentation des nappes ; préservation des zones humides*) dans les documents d'urbanisme, en particulier les SCOT.

3 - Agir sur le fonctionnement du BV

Demande

Ressource

Gérer l'étiage

Gérer la crise

Connaissance

Communication

## 4.1.1. Le réseau de suivi hydrométrique

- Pérenniser l'ensemble du réseau
- Poursuivre l'acquisition de données sur les nouvelles stations
- Améliorer la connaissance et le suivi sur les principaux affluents
- Stations de mesures à améliorer en priorité = le Né à Salles d'Angles *et Pont à Brac*, et la Boutonne à St-Jean-d'Angély.
- Aborder la question du couplage des stations piezo et limni pour définir des POE.

## 4.1.1. DOE, DCR et DOC

---

- Mesurer les opportunités de révision des objectifs hydrologiques en évaluant l'efficacité globale du système de gestion quantitative "Charente" depuis 2004 et en tenant compte des baisses attendues de consommations en rivière. *Les objectifs hydrologiques doivent permettre la reconquête de la fonctionnalité des cours d'eau.*
- Introduire du lien entre les objectifs hydrologiques d'étiage et l'objectif de bon état de l'eau (physico-chimique et biologique). *Introduire la notion de débits minimum biologiques.*
- Poursuivre le suivi du respect des DOE en tout point du bassin.
- Poursuivre les études pour la définition des DOE, DOC, DCR sur le bassin du Né. Accompagner la modification des DOE / DCR de la Touvre à Foulpougne.

## 4.1.2. Le réseau de suivi piézométrique

- Poursuivre le maintien du réseau, le fiabiliser comme indicateur prévisionnel des débits des cours d'eau
- Poursuivre l'amélioration des connaissances sur la relation avec les écoulements superficiels
- Apporter de la cohérence avec le suivi des masses d'eau et leur état quantitatif au titre du SDAGE

## 4.1.2. POE, PCR

---

- Examiner le couplage entre la mesure des piézométries d'étiage et les suivis hydrométriques
- Disposer d'indicateurs du fonctionnement pour les eaux souterraines et leurs relations avec les eaux superficielles
- Etudier la possibilité d'utiliser des piézomètres comme POE et PCR

## 4.1.3. Le suivi des assecs

---

- Entretien et pérenniser le réseau ONDE. Suivre les optimisations ou harmonisations interdépartementales apportées.
- Approfondir la connaissance sur la survenue des assecs
- Engager la réflexion sur les DMB : Débits Minimum Biologiques

## 4.1.4. Le suivi sur le littoral

---

- Mettre au point des indicateurs pertinents pour le suivi qualitatif du milieu estuarien. Les intégrer au TBRE.

## 4.2.1. La modélisation prédictive du Karst

- Poursuivre la modélisation prédictive sur le Karst de La Rochefoucauld.
- Partager et mettre à disposition les résultats des modélisations.
- *Voir les adaptations nécessaires du modèle dans le cas d'une modification du DOE et DCR.*

## 4.2.2. La modélisation de la Charente

- Poursuivre la réalisation de simulations des débits pendant la période d'étiage : étendre la fourniture de simulations à d'autres points nodaux
- Poursuivre le développement des modèles de prédiction et de suivi de l'étiage
- Partager et mettre à disposition les résultats des modélisations

## 4.3. L'efficacité du soutien d'étiage

- Assurer le suivi opérationnel de la gestion de l'étiage.
- Satisfaire l'objectif sur les débits à Vindelle et à Beillant, permettant également de sécuriser le cours aval du fleuve ou du moins de ne pas exporter de déséquilibre vers l'aval.
- Suivre l'efficacité des lâchers dans le tableau de bord et sur le long terme.
- Mieux anticiper les besoins en eau d'irrigation pour valoriser les déstockages, *via le travail des Organismes Uniques*
- Reconstituer un réseau opérationnel de stations témoins des prélèvements, avec télétransmission (métrologie).

## 4.4. La gestion collective des prélèvements

- *La mission première des Organismes Uniques est l'élaboration des plans de répartition annuels, ainsi que la réalisation de l'étude d'impact pour l'autorisation unique pluriannuelle.*
- Mesurer et analyser l'impact des futurs plans de répartition annuels sur la réduction des déficits quantitatifs.
- Accompagner la réduction des Volumes Autorisés pour l'atteinte des VP (selon échéances propres à chaque bassin et *selon le protocole d'accord signé en 2011 entre l'Etat et la profession agricole*).
- Rappel des missions des OU (Décret 2007)

## 5. Gérer la crise étiage

---

- Améliorer la gestion de crise pour éviter l'atteinte du DCR sur l'ensemble des unités de gestion.
- Poursuivre l'harmonisation des modalités de gestion de la crise *au niveau interdépartemental*.

## 6.1. Les nappes captives / semi-captives

- Mieux cerner la progression des connaissances et les opportunités de gestion à l'échelle du PGE
- Connaître les nappes captives ou semi-captives en déficit quantitatif (Jurassique et Cénomaniens) *ou non*.
- *Identifier les prélèvements destinés à l'irrigation déconnectés du superficiel*
- *Identifier les forages pour l'irrigation qui se font en nappe profonde et identifier des volumes correspondants à soustraire aux volumes prélevables*
- *Identifier les prélèvements et les conséquences sur la gestion des nappes, notamment pour les enjeux eau potable*

## 6.2. Les nappes libres / d'accompagnement

- Poursuivre l'acquisition de connaissance et la compréhension des interactions nappes/rivières
- Stabiliser la définition de "prélèvement en nappe" : harmoniser les différences de classement des pompages

## 6.3. L'estuaire charentais

---

- Définir les conditions favorables à la pérennisation de la conchyliculture dans le pertuis.
- Définir les conditions favorables à l'écosystème estuarien
- Intégrer l'approche socio-économique
  - Préciser les marges d'adaptation de la stratégie quantitative pour répondre à l'objectif conchylicole
  - Mesurer l'effort supplémentaire requis sur le plan socioéconomique (adaptation du système de soutien d'étiage)
  - Apprécier les résultats attendus sur la filière.

## 6.4. Les impacts du changement climatique

- Evaluer les impacts des changements climatiques sur le bassin versant de la Charente, les usages de l'eau et proposer des solutions d'adaptation
- Anticiper les conséquences du changement climatique sur l'hydrologie d'étiage
- Anticiper les tendances d'évolution des besoins d'irrigation (changement climatique, choix des assolements) sur l'étiage à venir et sur le long terme.

## 7.1.1. Collecte des données

---

- Améliorer et poursuivre l'échange de données climatiques, hydrologiques, agronomiques, ... entre les acteurs du BV
- Intégrer ces données pour améliorer la prévision et la gestion des étiages
- Améliorer la prévision des besoins d'irrigation pour la gestion de l'étiage et mesurer les baisses de consommations

## 7.1.2. Le TBRE

---

- Adapter le TBRE aux besoins des acteurs du BV de la Charente
- Apporter une plus-value par rapport aux autres outils développés par les membres de la commission de suivi PGE
- Disposer d'une information claire et synthétique sur la situation de l'étiage à l'échelle du fleuve Charente
- Avoir la possibilité d'éditer facilement des bilans d'étiages en fin de campagne

## 7.2. Les actions réalisés dans le cadre du PGE

- Mettre en valeur l'ensemble des actions réalisées par les membres de la commission de suivi PGE depuis 2004
- Communiquer sur les travaux en cours qui pourraient influencer sur les niveaux d'eau
- Mettre en avant les efforts réalisés par le monde agricole
- Informer la commission de suivi PGE de l'avancement des actions

## 7.3. Communiquer en période de crise

---

- Communiquer efficacement en période d'étiage
- Communiquer les débits et les lâchers pour que les acteurs en aval puissent anticiper sur leur gestion
- Communiquer sur les mesures qui sont prises avant la crise
- Mieux informer sur les enjeux quantitatifs

# 3/ Validation de l'Avenant au PGE Charente 2015-2018

---

...

# 4/ Questions diverses

---

Merci de votre participation ...